



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Négociation nationale 2015

Les travaux reprennent entre la FAE et le gouvernement

Montréal, mardi le 15 décembre 2015 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) estime que les conditions lui permettant de retourner à la table de négociation sectorielle en éducation sont désormais réunies. Afin d'en arriver à une entente satisfaisante avec le gouvernement, la FAE a décidé de reprendre les travaux dès demain, mercredi.

Rappelons que la FAE avait suspendu ses travaux avec le Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones (CPNCF) le 3 novembre dernier, après 64 rencontres, en raison des paramètres financiers fixés par le Conseil du trésor. Depuis, deux tentatives de rapprochement avec la partie patronale n'avaient pas permis une reprise des travaux à la table de négociation sectorielle.

« La négociation doit permettre aux enseignantes et enseignants d'améliorer leur quotidien et aux élèves d'avoir accès aux services et aux ressources dont ils ont besoin. La défense de l'école publique, la seule capable d'assurer l'égalité des chances à toutes et à tous, demeure au cœur de nos revendications. Beaucoup de chemin reste à parcourir. La FAE prendra le temps qu'il faut pour en arriver à une entente satisfaisante, car celle-ci doit répondre aux attentes des 34 000 enseignantes et enseignants que nous représentons », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Ses membres, répartis dans 800 établissements et regroupant 375 000 élèves, sont situés dans les régions de Montréal, Laval, Basses-Laurentides, Outaouais, Granby et Vaudreuil-Dorion.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290